

PARLONS BAOULÉ

Langue et culture de la Côte d'Ivoire

Parlons...

Collection dirigée par Michel Malherbe

Déjà parus

- Parlons minangkabau*, Rusmidar REIBAUD, 2004.
Parlons afar, Mohamed Hassan Kamil, 2004.
Parlons mooré, Bernard ZONGO, 2004.
Parlons soso, Aboubacar TOURÉ, 2004.
Parlons koumyk, Saodat DONIYOROVA, 2004
Parlons kirghiz, Rémy DOR, 2004.
Parlons luxembourgeois, François SCHANEN, 2004.
Parlons ossète, Lora ARYS-DJANAÏEVA, 2004.
Parlons letton, Justyna et Daniel PETIT, 2004.
Parlons cebuano, Marina POTTIER-QUIRÓLGICO, 2004.
Parlons môn, Emmanuel GUILLON, 2003.
Parlons chichewa, Pascal KISHINDO, Allan LIPENGA, 2003.
Parlons lingala, Edouard ETSIO, 2003.
Parlons singhalais, Jijnadasa LIYANARATAE, 2003.
Parlons purepecha, Claudine CHAMOREAU, 2003.
Parlons mandinka, Man Lafi DRAMÉ, 2003
Parlons capverdien, Nicolas QUINT, 2003
Parlons navajo, Marie-Claude FELTES-STRIGLER, 2002.
Parlons sénoufo, Jacques RONGIER, 2002.
Parlons russe (deuxième édition, revue, corrigée et augmentée),
Michel CHICOUENE et Sergueï SAKHNO, 2002.
Parlons turc, Dominique HALBOUT et Gönen GÜZEY, 2002.
Parlons schwyztütsch, Dominique STICH, 2002.
Parlons turkmène, Philippe-Schemerka BLACHER, 2002.
Parlons avikam, Jacques RONGIERS, 2002.
Parlons norvégien, Clémence GUILLOT et Sven STORELV,
2002.
Parlons karakalpak, Saodat DONIYOROVA, 2002.
Parlons poular, Anne LEROY et Alpha Oumar Kona BALDE,
2002.
Parlons arabe tunisien, M. QUITOUT, 2002.
Parlons polonais, K. SIATKOWSKA-CALLEBAT, 2002.
Parlons espéranto (deuxième édition, revue et corrigée), J.
JOGUIN, 2002.
Parlons bambara, I. MAIGA, 2001.

Jérémie KOUADIO N'GUESSAN

Kouakou KOUAME

PARLONS BAOULÉ

Langue et culture de la Côte d'Ivoire

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-
Polytechnique
75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Degli Artisti, 15
10124 Torino
ITALIE

© L'Harmattan, 2004
ISBN : 2-7475-6957-8
EAN : 9782747569576

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Évalués à 2,5 millions (recensement de 1998), les Baoulé occupent un territoire de 35.000 km², situé au centre de la Côte d'Ivoire. Ce territoire a la forme d'un cœur à la pointe tournée vers le Sud. Le pays baoulé est d'ailleurs le cœur géographique de la Côte d'Ivoire, il s'étend profondément dans la forêt au Sud jusqu'à la ville de N'douci, à 90km seulement de la mer. Le climat, dit baouléen, est chaud et comporte deux grandes saisons (une saison sèche de novembre à mars et une saison de pluies allant d'avril à octobre). Le territoire baoulé est irrigué par les fleuves Bandama, Nzi et Comoé qui délimitent ses frontières occidentale et orientale.

C'est sur cet espace, encore appelé « V » baoulé que s'est constitué aux alentours de 1730 l'un des plus grands groupes ethniques de la Côte d'Ivoire dont l'histoire et la civilisation ont une incidence certaine sur celles du pays en général.

Avant 1730, il existait un groupe d'origine extrêmement hétérogène (Gouro ; Sénoufo : Taguana, Djimini, Djamala ; Alanguira, Assabou, etc.) et le baoulé en tant que tel n'existait pas.

C'est donc vers 1730 où la succession au trône de l'Asantéhène, après la mort du roi Oséi Toutou en 1720 suscita à Koumassi une guerre à l'issue de laquelle les Assabou eurent le dessous que les Baoulé quitteront l'Ashanti, entraînant avec eux, sous la conduite de la reine Pokou, leurs partisans.

Dans leur fuite, les émigrants se divisèrent en plusieurs fractions dont les noms indiquent soit leur origine, soit les fonctions particulières qui leur ont été confiées ou leur rôle dans l'armée.

Ainsi les Agoua et Walèbo formaient le clan royal ; les Faafoué, l'aide droite de l'armée, les Abé, l'aile gauche. L'avant-garde était composée par les Alui Duinihen (ou Ano), l'arrière-garde par les Nzikpli et les Ahali. D'autres groupes aux noms de Saa, Agba, Ngban, Aitou, Nanafoué, Elomonen (ou Kasefoué), Souamelin, Soudo étaient de la fuite.

Dans leur marche, la reine et sa suite ainsi que d'autres groupes qui les avaient rejoints furent arrêtés par le fleuve Comoé en crue aux environs de Mlamlansou au sud de Bettié. La reine dut offrir en sacrifice son unique enfant pour pouvoir traverser le fleuve. C'est de cet épisode que vient le nom de l'ethnie « baoulé » (enfant – enfantement), l'enfantement ou « ba-ouli » (enfant-est mort), l'enfant est mort. Cet épisode consacre aussi le système matrilineaire de la société baoulé.

Bref aperçu historique

En l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de déterminer avec exactitude (faute de documents de source écrite) la place tenue par les pays éburnéens dans l'Antiquité telle qu'on le conçoit par exemple en Europe. En attendant la constitution de documents suffisamment solides pour défier toute spéculation, « poètes ou propagandistes pourront continuer impunément à lier les bords du Golfe de Guinée à la Méditerranée et à l'Egypte et leurs adversaires à certifier le contraire » (B Holas, 1963). Voici ce que l'on considère aujourd'hui comme sûr.

Au temps de l'Empire du Ghana (III-XIIèmes siècles ap. J. C.) les voyageurs arabes font état de routes transsahariennes et de relations importantes entre l'Afrique Noire et le Magreb. Mais ces relations étaient assez irrégulières. Il a fallu attendre le XVème siècle avec l'apparition des Dioulas à Bondoukou pour que les pays éburnéens trouvent leur place dans les circuits commerciaux transsahariens. Ce XVème siècle est aussi celui où les Européens apparaissent sur l'autre façade du bloc ouest atlantique. A cette époque on ne connaît de la future Côte d'Ivoire que la frange littorale baptisée, suivant la qualité des rapports avec les populations et de la nature des produits, Côte des Mal-Gens à l'ouest entre le Cavalé et le Sassandra, Côte des Bonnes Gens subdivisée d'ouest en est en Côte des Dents et Côte des Kwakwa, enfin Côte d'Ivoire.

Cette période, qui demeure la plus sombre de l'histoire de l'Afrique tout entière, voit les voiliers portugais, hollandais, anglais et français venir charger les esclaves, les défenses d'éléphants, de la

poudre d'or, échangeant ces marchandises contre pacotilles, alcools, fusils et manilles. La situation dura jusqu'aux années 1830-1850, date de l'abolition officielle de la traite négrière.

1838 : l'amiral Bouët-Willaumez signe plusieurs traités avec les responsables coutumiers.

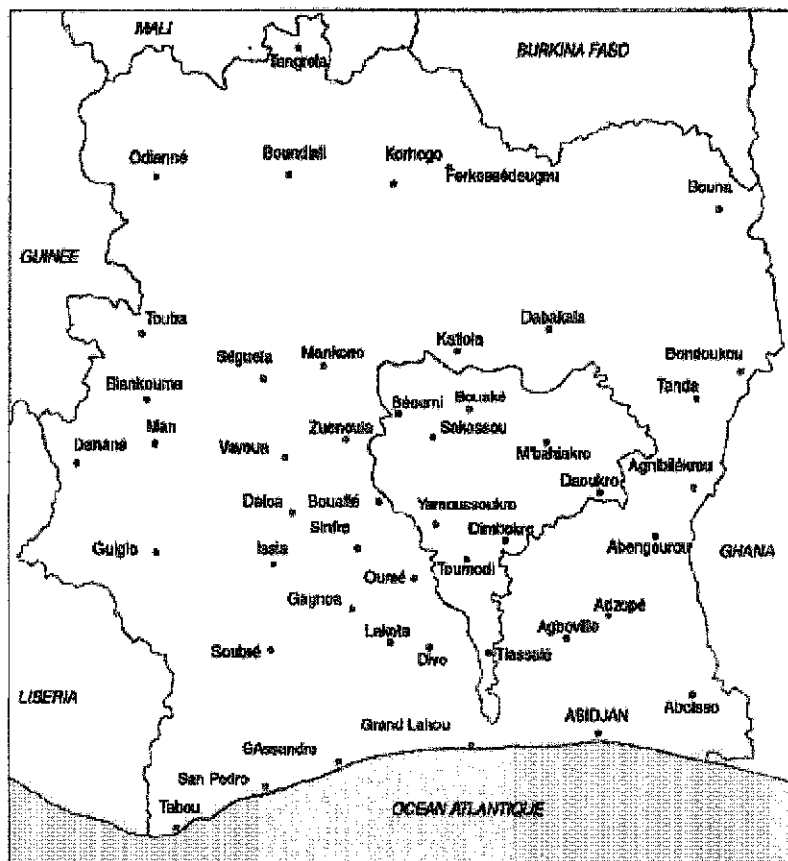
1888 : Verdier, Négociant de la Rochelle, aidé de Treich-Laplène va parachever l'œuvre commencée.

Le 10 mars 1893, la Côte d'Ivoire est érigée en colonie. A partir de 1895 elle sera intégrée à l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) avec le gouverneur général résident à Dakar.

1946 : création du Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.) à Bamako. La direction de ce parti est confiée à Félix Houphouët-Boigny. Ce parti engage alors la lutte pour l'indépendance de l'Afrique sous domination française.

La Côte d'Ivoire est indépendante depuis le 7 août 1960. Elle compte aujourd'hui 16 millions d'habitants dont 5 millions d'étrangers.

LES BAOULE EN COTE D'IVOIRE



Chapitre 1 - SITUATION DU BAOULÉ PARMIS LES LANGUES DE CÔTE D'IVOIRE

La langue baoulé est parlée au centre de la Côte d'Ivoire, pays multilingue où on dénombre une soixantaine de langues réparties en quatre branches linguistiques : le **gur**, le **mandé**, le **kru** et le **kwa**.

1. Les quatre branches des langues ivoiriennes

La branche gur

Les langues appartenant à cette branche occupent le Nord-Ouest du pays. Elles se subdivisent en deux grands sous-ensembles : à l'Ouest l'important sous-groupe **sénoufo** aux nombreux dialectes parmi lesquels on peut citer le **tyebra (cɛbara)**, le **jimini**, le **nyarafolo**, le **tagbana**, etc. ; à l'est, le **koulango**, le **degba**, le **lobiri**, etc. Les locuteurs sont estimés à 1.800.389 âmes.

La branche mandé

Les langues de cet ensemble sont localisées au Nord-Est et dans l'enclave Kong-Dabakala-Bondoukou. Elles se répartissent également en deux sous-groupes, le **mandé-nord** et le **mandé-sud**.

-le mandé-nord

Le **mandé-nord** correspond aux différents parlers mandingues de Côte d'Ivoire entre lesquels il existe une assez large intercompréhension. On peut citer comme représentatifs de ce sous-groupe le **maukakan**, le **korokakan**, le **wojenekakan**, le **wordugukakan**... et le **dioula**, variété mandingue véhiculaire.

-le mandé-sud

Il comprend les langues suivantes : le **dan (yacouba)**, le **toura**, le **yauwré**, le **gan (gagou)**, le **gouro**, le **wan**, etc. qui ont des affinités génétiques entre elles et avec le sous-groupe **mandé-nord**. Mais l'intercompréhension est quasi nulle entre elles. La population mandé d'origine ivoirienne (mandé-nord + mandé-sud) est estimée à environ 2.940.330 personnes.

La branche kru

Le Sud-Ouest est le domaine des langues **kru** dont les principales sont : le **bété**, le **dida**, le **godié**, le **kuya**, le **bakwé**, le **néyo**, le **niaboua**, le **wobé-guééré**, etc. L'ensemble des langues **kru** est un continuum dialectal où l'intercompréhension existe entre parlars voisins, de proche en proche, par-dessus les frontières ethniques. Pour prendre quelques exemples : l'intercompréhension est quasi immédiate entre le **dida** de Lakota et le **bété** de Gagnoa (parlars voisins, mais appartenant à deux langues différentes) alors qu'elle est nulle entre le **dida** de Hiré et celui de Lakota (parlars éloignés géographiquement, mais appartenant à un même ensemble linguistique). Les locuteurs de ce groupe sont estimés à environ 1.615.629.

La branche kwa

Les langues de cette branche ont pour domaine le Sud-Est du pays. Ce sont l'**abbey**, l'**abidji**, l'**abouré**, l'**abron**, l'**adioukrou**, l'**agni**, l'**alladian**, l'**attié (akye)**, l'**avikam**, le **baoulé**, l'**ébrié**, l'**éga**, l'**éotilé**, le **krobou**, le **m'batto**, le **nzéma**, etc. C'est l'une des branches les plus connues et les plus étudiées. Les locuteurs sont estimés à environ 4.622.739

2. Classification de la langue baoulé

A l'intérieur de la branche **kwa**, le baoulé est très proche des langues comme l'**abron**, le **nzéma** et l'**agni**. Une étude lexicostatistique effectuée sur les langues **kwa** de Côte d'Ivoire (R. Bole-Richard et Ph. Lafage, 1983) montre qu'il y a une distance égale entre **baoulé**, **nzéma** et **agni**. 68% de corespondances entre

agni et **baoulé**, 66,9% entre **agni** et **nzéma**. On en conclut que le **baoulé**, l'**agni** et le **nzéma** sont des langues à part entière quoique étroitement apparentées. Le **baoulé** est également très proche du **tchokossi**, langue parlée au nord du Togo.

L'intercompréhension est totale entre les gens se reconnaissant comme appartenant à l'ethnie **baoulé**. Il existe cependant quelques différences dialectales présentes surtout dans les parlers que nous pouvons considérer comme périphériques par rapport au **baoulé central**. Exemples :

- le défini singulier est **nin** en **kodê** alors qu'il est **in** ou **n'** ailleurs ;
- le pronom de la 3^{ème} personne du singulier est **ε** en **kodê** et **ɔ** ailleurs ; l'**agba** utilise lui **ε** ou **ɔ** pour la deuxième personne du singulier qui est **a** ailleurs ;
- les parlers à l'est (**agba, ano**) utilisent **d** et **b** là où on a **l** et **w** dans le **baoulé central**.

Exemples :

wese	bese	<i>machette</i>
la	da	<i>se coucher</i>
(baoulé central)		(parler à l'est)

- le morphème du progressif est **n** en **agba**, alors qu'il est **su** ailleurs :

e <u>n</u> di alie	a <u>su</u> di alie	<i>Tu es en train de manger</i>
(agba)		(ailleurs)

3. Phonologie et tonologie du baoulé

La phonologie du **baoulé** ne pose pas de problème particulier, hormis le système tonal. Le **baoulé**, comme la plupart des langues **kwa** est une langue à tons. Ce qui veut dire que le **baoulé** utilise la hauteur mélodique à des fins distinctives tant au niveau lexical qu'au niveau grammatical. Il comporte trois (3) tons ponctuels : **haut** (´), **bas** (`) et **moyen** (˘) et deux (2) tons modulés : **bas-haut** (˜) et **haut-bas** (ˆ).

a) Les tons lexicaux :

sá	main	àluà	chien
sà	ainsi	áluà	antilope royale
sǎ	affaire	jé	dent
sâ	gingembre	jě	cheveux blancs
cènjê	figus	jê	solitaire
cènjě	espèce d'arbre épineux		

b) Les tons grammaticaux :

Les énoncés suivants se distinguent par des tons grammaticaux :

̄ fà duō *Il prend de l'igname* (mode indicatif)

ś fà duō *Il veut prendre de l'igname* (mode intentionnel)

̄̄ fà duō *Qu'il prenne de l'igname* (mode injonctif)

̄ fà̄ duō *Il a pris de l'igname* (aspect accompli)

̄ fà̄̄ duō *Il ne prend pas de l'igname* (négation)

c) Remarques à propos des tons

Les tons du baoulé sont caractérisés par leur extrême instabilité dans la chaîne parlée. Les lois combinatoires des tons font que, sur cette chaîne, un ton haut, par exemple, peut être réalisé moyen, voire bas, selon son entourage tonal et un ton bas peut remonter au niveau moyen, etc. Ce qui rend la gestion des tons très lourde dans un texte écrit. La convention adoptée pour cette langue est de ne noter que quelques tons grammaticaux. Pour ce qui est des tons lexicaux, le contexte linguistique et la situation de communication permettent dans 90% des cas de lever toute ambiguïté.

Le baoulé est utilisé à la télévision et à la radio dans des émissions d'informations générales et dans les spots publicitaires. Mais il faut reconnaître que son utilisation dans les circuits des

échanges modernes reste très marginale. Cela est d'ailleurs vrai pour toutes les langues ivoiriennes.

4. L'orthographe baoulé

Fruit de plusieurs années de recherches aussi bien par les chercheurs de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) que par des chercheurs indépendants, l'orthographe du baoulé que nous présentons ici suit les principes conventionnels de l'ILA dans le cadre de l'uniformisation orthographique des langues ivoiriennes.

Les principes orthographiques sont présentés dans le tableau suivant. Pour chaque graphème, nous donnons, à gauche, la notation du son en alphabet Phonétique International (API), au centre la transcription de ce son en orthographe, enfin à droite, l'exemple illustratif.

Les voyelles

<u>API</u>	<u>Orthographe baoulé</u>	<u>Exemples</u>
a	a	ta planter
e	e	be cuire
ɛ	ɛ	te mal
i	i	ti tête
o	o	bo fond
ɔ	ɔ	kɔ aller
u	u	fu monter
ĩ	in	fin venir de
ã	an	tan péter
ẽ	en	fɛn vider
õ	ɔn	tɔn cuire, faire cuire
ũ	un	wun voir, enfler

Remarques :

- parmi les 7 voyelles orales, certaines sont connues du français, d'autres sont orthographiées différemment :

a : **ta** *planter* comme dans le mot français **tas**

e : **be** *cuire* comme dans le mot français **mosquée, témoin**

ɛ : **fe** *fatiguer* correspond à plusieurs graphies en français : **ê** dans **fête**, **ai** dans **dais**, **è** dans **procès**, etc.

i : **tî** *tête* comme dans le mot dit

o : **to** *acheter* comme dans le mot **tôt**

ɔ : **sɔ** *adorer* comme dans le mot français **robe, côte**.

u : **bu** *casser* comme la graphie française **ou** dans le mot **fou**

- trois voyelles nasales du baoulé sont phonétiquement présentes en français ; ce sont :

ɛn : correspond aux graphies françaises **ein** dans **feindre**, **ain** dans **pain**, **aim** dans **faim**, etc.

an : comme le français **an** dans **chant**, **am** dans **champ**, **en** dans **cent**

ɔn : correspond à **on** dans **bonbon**, **om** dans **bombe**.

Les nasales **in** et **un** sont quant à elles inconnues du français. Elles se prononcent respectivement comme les voyelles **i** et **ou** du français avec abaissement simultané du voile du palais comme si on « parlait du nez ».

Exemples de mots baoulé avec des voyelles nasales :

fɛn *écoper de l'eau*

nsan *trois*

sɔn *débrousser (à la machette)*

tin *écraser*

tuun *sombre*

Les consonnes

<u>API</u>	<u>Orthographe baoulé</u>	<u>Exemples</u>
b	b	ba <i>enfant</i>
c	c	cɛn <i>grossir</i>
d	d	dɔ <i>heure</i>
f	f	fu <i>monter</i>
g	g/g	gowle <i>biche</i>
gb	gb/gb	gba <i>un piège</i>
ʝ	j	ʝɔ <i>hamac</i>
k	k	kale <i>crédit</i>
kp	kp	kpɛ <i>couper</i>
l	l	la <i>coucher</i>
m	m	omo <i>une guêpe</i>
n	n	nannin <i>bovin</i>
ɲ	ny	nyin <i>grandir, fermer</i>
p	p	panndu <i>bouteille</i>
r	r	rɛrɛ <i>échelle</i>
s	s	se <i>dire</i>
t	t	tu <i>déterrér</i>
v	v	vi <i>rein, lombe</i>
ʝ	y	yi <i>épouse</i>
z	z	nza <i>une igname</i>

Remarques

Sur les 21 consonnes que connaît le baoulé, dix se trouvent dans l'alphabet français avec les mêmes propriétés articulatoires.

Ce sont : **b, f, l, m, n, p, t, v, z**. A propos des autres consonnes, on peut faire les remarques suivantes :

j : cette consonne ne correspond pas au son représenté. Elle correspond d'assez près au son entendu à l'initiale des mots français **diamant, diète**. Elle est orthographiée **dj** dans des noms comme **Abidjan, Kodjo**, etc.

g/g : est toujours prononcé comme le **g** de **garde gai, gan** et jamais comme le **g** de **gendarme, giffle**, etc.

gb/gb : elle correspond à un son doublement et simultanément articulé, prononcé à la fois à l'arrière et à l'avant de la bouche.

k : cette graphie correspond au son unique des graphies françaises **c** (devant **a, u, o**, etc. Exemples **cale, cap, culotte, côte**, etc), qu (**quantité**) et **k** (**kérosène**).

kp : est prononcé de la même manière que **gb** mais sans vibration des cordes vocales : c'est un son dit « sourd » par opposition à **gb** dit « sonore ».

ny : cette graphie correspond au **gn** du français comme dans **agnat, signature**, (sa transcription phonétique est [ɲ]).

r : le **r** baoulé est « battu », plus proche du **l** que du **r** français.

s : cette consonne correspond au **s** français comme dans les mots **sauce, sorcier, semailles**, etc. et jamais au **s** de **réseau, résine, Rosalie**, etc.

c : cette graphie correspond d'assez près au son entendu à l'initiale des mots français **tiers, tierce, tien**.

w : elle correspond au son entendu à l'initiale des mots français comme **ouate, ouest, web, whisky**.

y : correspond au son entendu dans des mots français comme **yankee, yaourt, cahier, fille** (phonétiquement, il est transcrit par [j]).

5. La forme des mots

Les mots baoulé sont en général monosyllabiques, disyllabique ou trisyllabiques. Les mots lexicaux de plus de trois syllabes sont relativement rares. Toutes les syllabes sont ouvertes, c'est-à-dire terminées par une voyelle, orale ou nasale ; aucune syllabe ne se termine par une consonne comme en français « tank », « viol », « par-tir ».

Le genre

Il n'existe pas en baoulé d'opposition grammaticale de genre masculin/féminin. En baoulé, il faut plutôt parler de la réalisation du concept mâle/femelle, c'est-à-dire une distinction de sexe. L'opposition mâle/femelle peut être marquée (comme en français d'ailleurs) grâce à l'opposition d'unités lexicales distinctes. Nous avons par exemple :

yasua	<i>garçon, homme, mâle ;</i>
bla	<i>filles, femme, femelle ;</i>
ba	<i>enfant</i>

Exemples :

akɔ yasua	<i>coq</i>
akɔ bla	<i>poule</i>
akɔ ba	<i>poussin</i>

Le nombre

Le morphème du pluriel est **mun**. Pour former le pluriel, on ajoute **mun** au mot.

Exemples :

sran	<i>homme</i>	→	sran mun	<i>des hommes</i>
fluwa	<i>papier</i>	→	fluwa mun	<i>des papiers</i>
bla	<i>femme</i>	→	bla mun ou mmla mun	<i>des femmes</i>

Il en va de même pour les noms propres.

Exemples :

Kouajo → **Kuajo mun** *les Kouadio*
Aya → **Aya mun** *les Aya.*

L'article

L'article défini est la consonne nasale /n/. Il suit directement le nom qu'il détermine et est noté 'n..

Exemples :

bia	<i>chaise</i>	→	bia'n	<i>la chaise</i>
waka	<i>arbre</i>	→	waka'n	<i>l'arbre</i>
bua	<i>mouton</i>	→	bua'n	<i>le mouton</i>
kofi bia'n	<i>la chaise de Koffi.</i>			

L'indéfini, au singulier, est marqué par l'emploi du numéral **kun** et suit directement le nom.

Exemples :

metri kun *un maître / un mètre*
sua kun *une maison*

Le pronom personnel

Voici présentés dans le tableau suivant, les pronoms personnels dans leurs différents emplois, avec le verbe **kle** *montrer*.

NB. : La forme élidée est la forme usitée dans presque toutes les régions baoulé.

En région agba (Dimbokro, Bocanda, Daoukro, etc.), c'est la forme non élidée qui est très souvent utilisée.

Enfin, l'emploi des formes *ye* (*nous*), *ame* (*vous*), *i* (*il*) est plus spécifique aux Gblo, Satiklan, Goli qu'aux autres .